



Immeuble de sept étages à usage de commerce et d'habitations à Boulogne-Billancourt

Année :
2015

Adresse :
84, Bld Jean Jaurès et 15, rue de la Saussière,
92100 Boulogne-Billancourt

Programme :
Construction d'un immeuble à usage de
commerce et d'habitations

Maîtrise d'ouvrage :
Edmond Coignet

Maîtrise d'œuvre :
Goudchaux Architecte & Associés

Mission :
PC

Surface :
776 m²

Le permis de construire concernant la construction d'un immeuble de sept étages pour le compte d'EDMOND COIGNET est déposé en Mairie.

Situé sur une parcelle traversante donnant sur le Boulevard Jean Jaurès et la rue de la Saussière, à Boulogne Billancourt, cet immeuble neuf est destiné à recevoir un commerce et six logements.

La parcelle est actuellement occupée par un garage en RDC, datant des années 1970, et situé à l'alignement sur les deux voies. Le projet prévoit de le démolir entièrement.

Le projet inclut : la démolition complète du bâtiment existant, l'excavation du terrain sur un niveau en vue de la création d'un niveau de sous-sol, la construction d'un immeuble en R+7, la création d'un commerce en R-1 partiel, RdC partiel, et R+1 partiel, y compris la mise aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie.

Le bâtiment principal situé le long du Boulevard Jean Jaurès est composé d'un soubassement vitré ouvrant sur le commerce sur les niveaux RDC et R+1,

d'un corps de bâtiment sur les cinq niveaux supérieurs recevant les logements traversants, et d'un attique en retrait d'environ 1,20m abritant un niveau supplémentaire de logement.

Cet attique est recouvert d'un bardage en zinc ton bronze.

Les logements situés du R+2 au R+6 bénéficient d'une double orientation sur le boulevard et sur la rue de la Saussière.

Sur la rue de la Saussière, le volume construit est également situé à l'alignement, il est composé de deux niveaux RDC et R+1, abritant l'accès principal aux logements, et l'accès secondaire du commerce. Les deux volumes sont entièrement couverts de toitures végétalisées.

La priorité est donnée à la clarté du bâtiment et à la limpidité d'une architecture urbaine et cohérente avec son environnement tout en étant résolument tournée vers l'avenir.

Un attachement particulier est mis en place par une simplification de la mise en construction dans un respect des règles environnementales.